FEUILLETON

A la Troisième Page.

La Question Belge.

Nous recevons d'un résident belge de cette ville une lettre en réponse à un article publié récemment dans l'Abeille sur la question belge. Il est que notre honorable correspondant est traité une question toute autre que celle qui a fait l'objet du débat dont il n'est donc non intéressant communication, mais qu'il faisant ailleurs d'une réponse.

Nouvelle-Orléans, 11 mars.

Monsieur le Rédacteur,

Le dernier numéro de l'*Abeille* rend compte des émotions causées ici-bas qu'a occasionné dans la presse française le vote récent du Parlement belge au sujet du chemin de fer de Luxembourg. Si les commentaires de cette mesure l'avaient envisagée à un point de vue véritable, si, dans une question aussi exclusivement belge, ils avaient cherché à montrer que notre gouvernement agit cherché notre intérêt avant tout, — ainsi seraient les intérêts français, — ils auraient épargné au public et ses lecteurs épargné à eux mêmes des déclamations de la passion laissé bien peu de place au raisonnement.

Permettez moi, monsieur le Rédacteur, de prétexter contre les déclamations hâtivement admises à ce sujet. La partie est trop inégale pour que j'espère convaincre personne, mais des accusations sont trop injustes, par le fond et par la forme, pour ne pas soulever quelque amertume dans le cœur de gens qui, à tort ou à raison, aiment leur pays, et préfèrent leur indépendance bourgeoisie à toutes les gloires de l'annexion.

Du nous fait un crime de chercher à étendre nos relations commerciales à l'Est plutôt qu'au Sud, de favoriser les entreprises de voies ferrées non reliant à l'Allemagne du préférence à celles qui se soudent aux lignes françaises. Ce reproche, qui n'est pas formulé pour la première fois aujourd'hui, se détruit par cette seule considération : les voies de communication franco-belges n'amèneront jamais à Anvers le commerce du bassin supérieur du Rhin, qui trouve un débouché plus commode dans les ports de Hâvre, de Nantes, de Bordeaux, etc. Ne vous ont de communications belgo-allemandes, ou d'autres, nous donnent seule dans la France Rhénane et les petite Etats du centre pour lesquels Anvers est un port continuelle. Egoïstes que nous sommes, nous avons cherché notre avantage avant tout, mais trop sûrs pour demander, à ce que ligne de chemin de fer réalisant ce but les plus anodins des intérêts majeurs français.

Mais admettons, politique c'est sous ce point de vue le chemin de fer réalisant ce but les plus anodins des intérêts majeurs français.

Mais admettons, politique c'est sous ce point que l'on a discuté le rétablissement des chemins belges, admettons que nous ayons eu en vue que l'affaiblissement de nos relations avec la Prusse, laissons la question politique et faisons abstraction de l'énorme disproportion des forces matérielle des deux pays pour ne considérer que le droit de cinq millions de belges en face des exigences de quarante millions de français.

Notre position géographique nous expose à des dangers permanent, aggravée encore par les violences économiques consécutives à l'équilibre entrevues dans ces dernières années. Notre neutralité à laquelle, se vous en déplaise, nous sommes attachés, est continuellement mise en péril et ne peut trouver son salut que dans des alliances judicieuses. Or, ces alliances, nous les cherchons aussi désintéressées que possible.

Nos sympathies même attirent du côté de la France. Nos mœurs, notre langage, nos idées sont les mêmes, nos aspirations sont identiques, vos poetes et nos artistes se comprennent. Mais toutes ces sympathies, toutes ces attractions, on semble n'avoir pris à tâche de se les aliéner. Ouvrez un journal français, écoutez la discussion qui se déroule à côté de vous, je, invariablement, fatalement, si vous lisez ou entendez le mot Belgique, attendez vous à voir poindre son corollaire, "annexion," avant la fin de la période. Vainement, l'expression du vœu propre, lors d'un site mille fois manifestée à ce sujet dans les villes et les campagnes belges, voyez-moi, trente-huit ans d'une existence politique possible et prospère sous cet affermi dans nos cœurs et nous ont démontré que nous avons peu à vous envier sous le rapport du progrès matériel et moral.—la menace de l'annexion est perpétuelle, si toujours on peut appeler menaces" les leurs communes qu'on prodigue à ce sujet depuis le premier jour de notre indépendance.

Chose digne de remarque! C'est après avoir proclamé le droit imprescriptible des nationalités, c'est après s'être faits les champions de la démocratie et du suffrage universel que les annexionistes ne médisent notre mort politique, nous jeu au nom de leurs grands principes,—la conflagration serait trop violente,—mais bien au nom de "maintien de l'équilibre," des "intérêts stratégiques," des "défenses stratégiques, etc. Un vœu pas plus gouverné.

Ils bonne foi, vous ne comprenez pas l'allusion entre les deux pays sans préméditation d'annexion. Mais nous, qui voulons conserver notre autonomie, nous sommes forcés de faire violence à nos sympathies et de nous appuyer sur nous qui se nous menacent plus. Dans l'Est, nous avons pour ennemis, et nous, et la Belgique aussi, en vérité, trop de ressemblance avec celle qui se fit jadis entre Jones et le lapin. Jusqu'à nouvel ordre, permettez nous de nous en abstenir.

Notre indépendance nous est chère, et à juste titre. Nos institutions, nos franchises, le libre exercice de nos droits de citoyens nous avait nous consoler de ne pas avoir pris Sebastopol. Nous avons cette faiblesse de préférer le comptoir à la caserne et nous osons le dire tout haut. Mais il serait oiseux d'énoncer ici tous les motifs qui nous font repousser l'annexion : et les remarques faites de ne pas être compris de libéralisme français au dehors dans les le vulgaire unanime d'un peuple libre, quand elle se manifeste dans une question toute intérieure, devrait, à la rigueur, être dépourvue de toute justification. Discuter, toutefois, qu'il suffit de comparer, tirdement et sans parti pris, l'état politique des deux pays pour comprendre notre répugnance.

Agréez, monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

X.

Dans la lettre qui précède, notre honorable correspondant entraîné par un patriotisme assurément respectable, quels avengle, ne discute que deux choses: les intérêts commerciaux de la Belgique qu'il apprécie à un point de vue très restreint et l'annexion qui paraît être la cauchemar de tout patriote belge. Il ne dit pas un mot de l'objet véritable du débat.

De quoi, en effet, s'est on plaint en France? Uniquement du procédé ou plutôt du manque de procédé du gouvernement belge. Le bâle avec lequelle on a présenté et fait passer le projet de loi, les raisons données par le ministre M. Frère Orban, les paroles significatives de M. Orts, le vote de la Chambre, tout cela voulait dire qu'on attribuait à des négociations parmi commerciales entre des compagnies belges et françaises une portée toute différente. Il prétait gratuitement au gouvernement français des vues qu'on croyait toujours démentis par les actes. Les presse française n'a pas été la seule à considérer le procédé comme malveillant et hostile, plusieurs journaux belges l'ont condamné, et il s'est opéré dans les vues même du cabinet belge un revirement qui permet d'espérer que les bonnes relations qui ont toujours existé entre la France et la Belgique ne seront pas sérieusement troublées par ce nuage passager.

L'auteur de la lettre omise de justifier le gouvernement belge par des raisons d'intérêt commercial. Qu'il rôle permettre de lui dire que les compagnies belges sont en ce qui concerne leurs intérêts les meilleurs juges, et qu'il est étrange de voir, dans un pays qui se prétend libre, le gouvernement mettre son vote à un arrangement purement commercial. Que dirisient les industriels belges si, en réponse à un procédé blessant, la France, sans avoir le moins de monde recours aux armes, se contentait de décourer le traité de commerce opposé avec ne violaire, et de fermer ses frontières aux charbons, aux métaux et aux machines de ce pays? Ou se peut nier que le gouvernement belge n'ait répondu bien maladroitement aux dispositions libérales que la France a manifestées envers la Belgique dans toutes les questions commerciales et industrielles.

Si le gouvernement belge partage les craintes exprimées par notre correspondant sur l'annexion, nous ignorons et il les a jetées, ou, l'assertion émise au sujet des journaux français est plus qu'exagérée. A l'exception de la *Liberté*, journal paradoxal et prône des paradoxes Emile de Girardin, et au *Pays*, journal bellicqueux de la très bellicqueuse dynastie des Casagnac, nous n'avons jamais vu les journaux français prêcher l'annexion de la Belgique; mais le meilleure garantie contre l'annexion est une alliance intime avec la France, car en se jetant dans les bras de la France le gouvernement belge pourra rendre l'annexion nécessaire pour la sécurité de la France, et il n'aura à s'en prendre qu'à lui-même d'avoir donné une chance aux ennemis de son cher ami. Voici à ce sujet les réflexions fort sensées que fait le journal *La France*, dont l'inspirateur politique est précisément l'envoyé de la Cour des Tuileries auprès de roi Léopold. Après avoir rappelé que *La France* a toujours mé l'existence d'une question belge, l'écrivain continue ainsi:

A toutes ces époques, notre avis fut formulé dès qu'il y avait pas de question belge, et on l'a exprimé de la façon la plus catégorique, nous croyons avoir traduit, non pas seulement une opinion personnelle, mais les préoccupations, les vues et les sentiments de l'immense majorité du peuple français, et nous avons la certitude que le gouvernement impérial ne n'est pas dénoncé un pour instant de ces sentiments et de ces préoccupations.

Nous en avons pour garants les témoignages de sympathie que la France envoyait à Bruxelles en ce moment où, par la mort de son prince incomparable, la Belgique traversait l'épreuve redoutable de la transmission du trône.

Nous en avons pour garant la réception si cordiale faite à l'héritier de Léopold Ier, qui a été accueilli à Paris, lors de la visite des souverains à l'Exposition universelle, comme le chef d'un grand Etat.

Nous en avons pour garant, enfin, le soin obstinant avec lequel le gouvernement impérial avait marché à rassurer le nationalité belge, son indépendance et son avenir. Les traités qui ont été conclus ont expliqué les relations et les échanges entre les deux pays; les barrières commerciales qui les séparaient sont tombées, et les intérêts matériels, où se fondaient, en se mêlant, ont encore renversé les lignes tracé jusqu'à ce jour les nationalités.

Le gouvernement français a donc pensé comme nous, qu'il n'y avait pas de question belge, et toute sa conduite à l'égard de son voisine a le plus de pouvoir l'empreinte de cette conviction.

Et on vient-il aujourd'hui la situation changer de nature et que nous ne sommes, sous la pression d'un sentiment public, mêmes en présence d'une question belge? et que pense dans l'opinion française?

C'est que la Belgique, cédant à des inspirations que rien n'a provoquées et que rien ne justifie, est pour la première fois amenée à la France comme un danger possible de défiance et d'hostilité.

Or, s'il n'y a pas de question belge, tant que la Belgique, cette vaste cadette de la France, n'a rien de plus pressant que de rester elle-même et de rester elle-même, nous ne pouvons nous dissimuler que le jour où elle se jetterait dans les bras de la France le gouvernement belge pourra rendre l'annexion nécessaire pour la sécurité de la France, et il n'aura à s'en prendre qu'à lui-même d'avoir donné une chance aux ennemis de son cher ami. Voici à ce sujet les réflexions fort sensées que fait le journal *La France*, dont l'inspirateur politique est précisément l'envoyé de la Cour des Tuileries auprès de roi Léopold. Après avoir rappelé que *La France* a toujours nié l'existence d'une question belge, l'écrivain continue ainsi:

A toutes ces époques, notre avis formel a été qu'il n'y avait pas de question belge, et on l'a exprimé de la façon la plus catégorique, nous croyons avoir traduit, non pas seulement une opinion personnelle, mais les préoccupations, les vues et les sentiments de l'immense majorité du peuple français, et nous avons la certitude que le gouvernement impérial ne n'est pas démenti un pour instant de ces sentiments et de ces préoccupations.

Nous en avons pour garants les témoignages de sympathie que la France envoyait à Bruxelles en ce moment où, par la mort de son prince incomparable, la Belgique traversait l'épreuve redoutable de la transmission du trône.

Nous en avons pour garant la réception si cordiale faite à l'héritier de Léopold Ier, qui a été accueilli à Paris, lors de la visite des souverains à l'Exposition universelle, comme le chef d'un grand Etat.

Nous en avons pour garant, enfin, le soin obstinant avec lequel le gouvernement impérial avait marché à rassurer la